

"Soyons sérieux Monsieur le Chancelier" dans Le Populaire (10 mars 1950)

Légende: Le 10 mars 1950, le quotidien socialiste français Le Populaire critique la projet d'union franco-allemande du chancelier Konrad Adenauer et dénonce notamment l'attitude de Bonn dans la gestion de la question de la Sarre.

Source: Le Populaire. 10.03.1950, n° 8.076; 28e année. Paris: Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Copyright: (c) Le Populaire

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"soyons_serieux_monsieur_le_chancelier"_dans_le_populaire_10_mars_1950-fr-f5df529f-2bc5-42fc-b84c-fa5be216cdad.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Soyons sérieux Monsieur le Chancelier

par Salomon Grumbach

Après avoir publiquement accusé M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français, de l'avoir trompé en lui faisant entrevoir, lors de sa dernière visite à Bonn, « que la Sarre sera un jour de nouveau allemande », après avoir flétri l'ensemble de la politique poursuivie par la France dans la Sarre comme « impérialiste », « d'inspiration hitlérienne », et « dirigée contre l'Europe », c'est-à-dire après avoir essayé d'exciter l'opinion publique mondiale, surtout celle des Anglo-Saxons, contre la France, le chancelier Adenauer, chef du parti catholique démocratique, a cru le moment bien choisi pour préconiser, à l'improviste, une fusion politico-économique totale de la France et de l'Allemagne, avec un Parlement unique, une nationalité commune..., sous une seule condition : « que la Sarre soit rendue à l'Allemagne » ! ...

Notons toutefois que le Dr Adenauer a oublié de proposer une langue commune, qui permettrait aux deux peuples d'avoir un langage commun, exprimant une mentalité commune...

Disons crûment : « Le Dr Adenauer n'a pas agi en homme sérieux... »

Jamais vision d'avenir n'a été présentée avec autant de légèreté tonitruante, que celle dont Dr Adenauer a cru pouvoir faire un instrument de son « art diplomatique » si incohérent ! Ce que cette vision peut contenir de substance réelle, qui un jour, dans une Europe ayant su s'organiser et dominer son chaos, pourrait se concrétiser, risque de perdre toute valeur dans les mains d'un homme qui vient de montrer que l'Allemagne occidentale a fait un choix bien imprudent en lui donnant la première place... Personnellement, je n'en suis pas surpris ; ce que je pense des qualités du Dr Adenauer « homme d'Etat », je l'ai dit le lendemain des élections parlementaires allemandes, l'an passé, dans les colonnes de ce journal.

Le chancelier a fait preuve de la même légèreté en ce qui concerne la façon dont il traite le problème de la Sarre. Il aurait eu, avant tout, le devoir d'éclairer l'opinion publique de son pays sur le contenu réel des récentes conventions franco-sarroises avant de lui faire croire qu'elles constituent une annexion camouflée par la France, et sans lui dire que l'ensemble de ces conventions n'a été signé que sous réserve du statut définitif que le traité de Bade, ou ce qui sera son équivalent, donnera à la Sarre.

Ce reproche s'adresse également au parti social-démocrate, dont certains chefs comme le Dr KURT Schumacher et le professeur Carlo Schmid ont traité « comme une simple fiction » la disposition inscrite dans la convention relative à l'exploitation des mines de la Sarre, et disant que « le gouvernement de la Sarre exerce les droits de souveraineté sur le terrain sarrois, conformément à la Constitution du 15 décembre 1947, EN ATTENDANT LA CONCLUSION DU REGLEMENT DE PAIX ET SOUS RESERVE DE LA CONSECRATION DES DROITS DE LA SARRE PAR LE DIT REGLEMENT ».

Dans aucun journal allemand je n'ai vu reproduit ce passage essentiel qui interdit d'accuser les signataires des conventions de considérer le problème sarrois comme définitivement réglé.

Sans doute le gouvernement français aura-t-il le droit de défendre le maintien du statut de la Sarre tel qu'il se trouve actuellement fixé par les différentes conventions. Le droit de l'Allemagne de s'y opposer n'est pas plus contestable ; de même que celui de tous les Etats appelés à participer à l'élaboration du traité de paix de faire valoir leur point de vue et de chercher à connaître l'opinion de la population sarroise elle-même !

Pour rappeler tout cela, la tempête de protestations qui a soufflé de Bonn n'était nullement indispensable. Il n'était pas nécessaire de menacer les puissances occidentales que « l'Allemagne n'ira pas à Strasbourg », si les conventions franco-sarroises n'étaient pas annulées, ou si une délégation du territoire de la Sarre devait se présenter à l'Assemblée consultative européenne. Ce n'est pas par des menaces de ce genre que la République fédérale de Bonn fera disparaître la crainte que pour une bonne partie d'hommes politiques allemands — certes pas pour tous — l'idée européenne ne paraisse intéressante que dans la mesure où elle pourrait faciliter à l'Allemagne d'échapper à certaines conséquences de la guerre que le Troisième Reich avait déclenchée.

Existe-t-il vraiment le moindre parallélisme entre le statut (provisoire jusqu'au règlement de paix) que connaît actuellement la Sarre et celui des pays annexés, à l'Est par la Russie soviétique et par la Pologne — par la Pologne qui a obligé une grande partie de la population allemande à quitter le pays et qui continue à chasser ceux qui sont restés dans les conditions les plus inhumaines ?

Vraiment les Sarrois qui ont pu voter librement, à plusieurs reprises au cours des dernières années, au suffrage universel et secret, qui seront appelés en 1952 à aller de nouveau aux urnes pour le renouvellement du petit Parlement de Sarrebrück, ils auraient connu le même sort que ces millions d'Allemands qui à l'Est ont été refoulés et n'ont jamais eu l'occasion de manifester leurs opinions ou sentiments par un vote quelconque ?

Vraiment, il y aurait égalité entre la réserve formelle que seul le futur « règlement de paix » pourra déterminer le statut définitif de la Sarre et la proclamation, répétée sans cesse aussi bien par la Russie Soviétique que par la Pologne, que l'état des choses créé à l'Est par les annexions des anciens territoires allemands doit être considéré comme définitif ?

Les hommes politiques allemands — qu'il s'agisse des Chrétiens-démocrates marchant derrière Adenauer, ou de nos camarades Social-démocrates qui suivent Kurt Schumacher — ne se rendent-ils pas compte qu'en affirmant « que s'ils ne protestaient pas contre ce qui se passe dans la Sarre, ils perdraient toute possibilité de continuer à lutter contre ce qui se passe à l'Est », ils font le jeu non seulement des nationalistes allemands mais aussi des propagandistes de la Russie soviétique et de la Pologne ?

Je l'avoue sans ambages : on reste stupéfait en présence de tant d'aveuglement, de tant d'illogisme périlleux !

Aujourd'hui se réunit, convoqué par le gouvernement, en session extraordinaire, le Bundestag à Bonn pour s'occuper de la Sarre. Le gouvernement a fait élaborer un très long mémorandum au sujet de ce problème qui sera remis aux trois hauts-commissaires et doit être distribué non seulement au Parlement mais dans tout le pays et dans le monde tout entier.

Le parti Social-démocrate a lui aussi fait publier un mémorandum d'une quarantaine de pages qui a comme auteurs l'ancien secrétaire général du parti social-démocrate sarrois, Ernst Roth (auquel M. Grandval, mal inspiré avait fait refuser en 1949 la nationalité sarroise...) et le Dr Gerhart Lütken expert attaché au Comité Directeur du S.P.D. pour les questions extérieures.

Espérons que les débats qui commencent à Bonn auront lieu dans une atmosphère de réflexion calme et ne ressembleront pas aux premières réactions des différents partis allemands dont le plus grand journal d'un pays neutre de langue allemande, la Nouvelle Gazette de Zurich, du 7 février dit qu'elles étaient d'une passion si violente et d'un manque d'objectivité si total qu'on a pu parler d'un phénomène incompréhensible.

Il est vrai que la presse allemande n'a pas cru devoir faire une place à ce jugement qui a la valeur d'un avertissement !